

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10
En s'abonne...

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 80
Faits divers... 75

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Septembre 1878.

Chronique générale.

LE SERVICE EN L'HONNEUR DE M. THIERS.

On lit dans les Tablettes d'un Spectateur :

« La partie saine de la population n'était pas sans crainte au sujet de la cérémonie du 3 septembre. On s'attendait à un grand concours de population à ce bruit, à ce tapage qui accompagnait toujours les radicaux et les révolutionnaires dans leurs manifestations. Mais rien de semblable ne s'est produit jusqu'ici. Peu de monde, des groupes clairsemés sur les trottoirs pour voir passer le cortège ; aucun enthousiasme, de la curiosité, surtout pas mal de sourires ironiques à la vue du cortège s'avancant avec une pompe théâtrale, à laquelle manquait totalement la majesté de la mort, mais non pas le ridicule qui s'attache à l'ostentation et au mauvais goût. »

« Aux convois des hommes de guerre, il y a derrière le cercueil le cheval de bataille. Les ordonnateurs de la fête avaient songé à cet usage, seulement, à la place du cheval de bataille de M. Thiers, il y avait sa berline, voilée, empaquétée de crêpes noirs et les lanternes allumées en plein jour. »

« Tout était bizarre et à contre-sens dans cette soi-disant représentation funèbre, la cérémonie était essentiellement privée, la veuve s'étant réservé le droit de désigner, par des lettres d'invitation, ceux qui devaient y assister, et cependant les agents de police, les troupes, les dignitaires en costume officiel s'y montraient de tous les côtés. »

« Au moment où nous écrivions ces lignes, à la dernière heure, tout n'est pas encore terminé. On est au Père-Lachaise, et il ne semble pas qu'il s'y passe quelque chose d'inconvenant. Nous espérons qu'il en sera ainsi jusqu'à la fin du jour. Mais dès à pré-

sent nous pouvons dire que, dans cette prétentieuse commémoration, rien n'a paru mort, et bien mort, comme la popularité de M. Thiers. »

« On a remarqué l'absence de M. Jules Grévy, le président de la Chambre, ainsi que celle de M. d'Audiffret-Pasquier, président du Sénat. »

« S. Em. M<sup>r</sup> le cardinal-archevêque de Paris, pas plus que S. Em. M<sup>r</sup> le nonce Neglia, n'ont pris part au service religieux. L'Eglise prie pour le repos des âmes, mais elle ne célèbre pas de messe en leur honneur. C'est M<sup>r</sup> le chanoine archiprêtre de Geslin qui a donné l'absoute. »

« M. le Maréchal-Président n'assistait pas à la cérémonie. »

« Dernière heure. — La cérémonie au Père-Lachaise est terminée. Des discours ont été prononcés sur la tombe. Rien à remarquer. »

On lit dans le Journal du Loiret :

« La lettre où M. de Biowitz affirme aux électeurs du Times que la réélection du Maréchal à la présidence de la République, en 1880, pourrait se faire par les mains de la gauche, mérite sinon un crédit complet, du moins une attention sérieuse. »

« Des personnes qui voient et qui entendent dans les coulisses de notre théâtre politique savent qu'il y a quelques mois déjà M. Gambetta a émis cette idée et qu'il a promis d'en favoriser la réalisation. On a même cité, en ce temps-là, telle ou telle des conditions que M. Gambetta mettrait à son concours. »

« On donne comme absolument authentiques ces mots de M. Gambetta : « Oui, j'aimerais à être président de la République. Mais j'ai réfléchi et je ne désire plus l'être, si je le suis jamais, qu'à la fin du grand siècle, en 1889... » »

« A propos de la nouvelle annonçant le prochain mariage de M. Gambetta avec M<sup>lle</sup>

Guichard, nièce de feu M. Dubochet qui, apportait en dot 48 millions, on lit dans la Défense :

« Ce serait une manière habile pour M. Gambetta de reconquérir un héritage qu'il a refusé bien à regret. M. Dubochet, en mourant, avait fait M. Gambetta son héritier universel, mais les héritiers naturels réclamaient, et M. Gambetta, redoutant le tapage que ferait un gros procès, renonça à la succession de son ami à condition que la famille verserait six cent mille francs dans la caisse électorale républicaine. La famille accepta. »

M. Gambetta se donna ainsi l'air d'un homme généreux et désintéressé.

Nous lisons dans le Français :

« Le maire très-républicain de la ville de Blois, M. Chavigny, vient de commettre, par esprit d'hostilité contre le clergé, un acte de maladresse qui sera jugé sévèrement. Le nombre des réservistes appelés à Blois dépassant 4,500, l'autorité militaire, qui ne pouvait les loger à la caserne, s'était adressée à la municipalité, en la priant de désigner les bâtiments municipaux qui pouvaient être momentanément affectés au casernement des troupes. »

« On avait songé surtout au château, qui a servi autrefois de caserne et qui pouvait contenir, sans aucun inconvénient, un minimum de 400 hommes dans la partie dite de Gaston. « Malgré l'avis favorable de M. de la Morandière, architecte du château, M. le maire, raconte l'Avenir de Loir-et-Cher, répondit par un refus formel. D'après lui, c'était au grand séminaire et dans les établissements occupés par les congrégations religieuses qu'il fallait loger les réservistes. Mais, outre que le grand séminaire n'est pas un bâtiment communal, il sert pendant les vacances à abriter les ecclésiastiques de passage à Blois, et il est actuellement occupé par les prêtres du diocèse accourus pour les exercices annuels de la retraite. »

Aucune de ces raisons n'a pu fléchir M. Chavigny. Il a persisté dans son refus ; bien que divers bâtiments communaux, comme l'Ecole des Frères, le Collège et l'Ecole normale fussent actuellement disponibles, il n'a voulu en affecter aucun au service de l'autorité militaire, et il s'est obstiné à indiquer le grand séminaire. »

« En présence de tant de mauvais vouloir, M. le ministre de la guerre a donné l'ordre au colonel du 31<sup>e</sup> de partir immédiatement pour le camp d'Avor avec son régiment et les réservistes des deux classes 1869 et 1874. »

« On a des preuves indubitables que M. Léon Say se préparait à faire la conversion du 5 p. 100 après l'emprunt du 3 p. 100 amortissable. (Journal du Loiret.) »

« La Marseillaise nous révèle un fait curieux. Malgré l'interdiction prononcée contre la réunion du congrès socialiste, il s'est tenu avant-hier une assemblée préparatoire : »

« Une réunion préparatoire du congrès, dans laquelle ont été entendus les vingt-cinq délégués ouvriers de Marseille, devait se tenir dans une salle de la rue de Charenton. Au dernier moment, le lieu de la réunion a été changé et transporté rue d'Arras. »

« La Marseillaise raille agréablement le commissaire de police qui avait mission de dissoudre l'assemblée et qui n'est arrivé au lieu où elle était réunie que lorsque le président prononçait les paroles sacramentelles : « La séance est levée. » »

« Il faut reconnaître que les rieurs ne sont pas du côté de M. de Marcère. »

« On annonce que de grands préparatifs se font à Calais pour recevoir, le 40 septembre, M. de Freycinet, ministre des travaux

temps, était française, fille d'un petit officier de la douane. Tu le vois, c'est un mariage très-convenable pour moi. »

« Qu'il s'accomplisse donc, alors, et promptement, frère, puisque tu le désires. »

« La présentation de Salomon eut lieu le lendemain. »

« Le frère et la sœur futurs n'eurent besoin que de jeter un coup d'œil l'un sur l'autre pour se deviner mutuellement. »

« En entendant cette voix au timbre accentué, en voyant se lever sur lui ces yeux noirs au regard plus impérieux que modeste, Barthélemy sentit rentrer dans sa gorge le compliment qu'il avait longuement médité. »

« Son impression fut telle qu'elle éclaira son jugement. »

« Il poussa un soupir et ne trouva plus que des paroles sans suite et fort insignifiantes. »

« Alphonse, dit-il à son frère quand ils se retrouvèrent seuls, sa vue m'a saisi. Telle n'était pas la femme que je rêvais d'après tes récits. Es-tu donc complètement décidé ? »

« Tu plaisantes, je pense, répondit le fiancé, courroucé pour la première fois contre le candide Barthélemy. Si Rosa n'est pas une femme charmante, je ne sais pas ce qu'il te faut. Elle est belle, spirituelle, adroite, s'entendant à tout. Tu voudras bien me faire le plaisir d'être plus aimable avec

elle et de ne pas la faire souffrir de la bizarrerie de tes goûts. »

« Salomon ne répondit pas et s'en alla, seul et mélancolique, promener ses réflexions sous les arbres du Cours. »

« De son côté, Rosa disait à une de ses amies : »

« Je vais avoir un bien gentil beau-frère. Il ressemble à un grand échalas, il regarde en l'air et parle sans avoir l'air de songer à ce qu'il dit. Si M. Lebrun ne l'avait tiré par le pan de son habit, il mettrait le pied dans le vide de la cave. Il demeurera avec nous : ainsi je n'aurai fait que changer d'oiseau rare. »

« Elle ajoutait : »

« M. Lebrun n'a pas l'esprit trop délié, je crois, mais c'est un bon garçon, il a trente-cinq mille francs, et, quand on est comme moi, sans dot, on doit se féliciter de trouver un tel parti. Que mon père vienne à mourir, avec lui disparaissent les avantages de sa place. Il ne me resterait rien, puisque tout ce que nous possédions, même la petite fortune de ma mère, a été englouti dans cette faille de Rio-Janeiro. Il faut donc que je me marie. »

« Telle était, de part et d'autre, la disposition des esprits quand, trois semaines après, Alphonse Lebrun et Rosa Mercédès reçurent la bénédiction nuptiale dans l'église Saint-Louis, paroisse de la fiancée. »

« Le jeune ménage calcula ses ressources. Il fut

convenu que, pour les augmenter, Rosa professerait l'espagnol dont les affaires coloniales rendent la connaissance nécessaire à la plupart des négociants nantais. »

« Au bout de quelques mois, elle commença à dire que, lorsqu'on devait parcourir toute une ville, il était insupportable d'habiter à l'une de ses extrémités. »

« Elle était fatiguée de regagner chaque jour le boulevard Delorme et désirait que l'on cherchât un appartement au centre des quartiers populeux. »

« Alphonse ne répondit rien. »

« Barthélemy s'insurgea. »

« La maison de la naissance, le doux nid des premiers jours, l'asile des chers souvenirs, ne devait pas être sacrifiée. Sa belle-sœur pouvait prendre une remise pour rentrer ; il préférait cent fois même qu'elle renoncât aux avantages des leçons d'espagnol. »

« Rosa lui répondit éperamment qu'il n'avait pas compétence pour se mêler de leurs intérêts et qu'elle n'était pas disposée à perdre un gain sérieux pour les chimères d'un poétique sentiment. »

« Les reproches, les colères ou les larmes se succédaient avec tant de persévérance qu'un jour vint enfin où la chère petite demeura, vit, pour jamais s'éloigner d'elle Rosa triomphante, Alphonse sombre et lassé, Barthélemy qui se retournait vers les murs fleuris et leur faisait les adieux d'un exilé. »

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA

PUPILLE DE SALOMON

M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE

(GAMILLE DE CÉRANS)

Vint alors le récit de la manière dont Alphonse avait connu M<sup>lle</sup> Mercédès, et de ses visites au comptoir espagnol. »

« La fille d'un marchand de vins, c'est bien commun, pourlant ! dit Barthélemy. »

« Détrompe-toi, M<sup>lle</sup> Mercédès est chargée de la vente des vins d'Espagne par de grands propriétaires qui lui confient leurs intérêts. Il est moins un marchand qu'un intendant de vignobles. Il faisait autrefois le commerce en Amérique, mais il n'a pas réussi. Sa femme, qu'il a perdue depuis long-



publics, et M. Léon Say, ministre des finances.

Deux grands banquets seront offerts aux ministres : l'un à onze heures du matin par la ville, l'autre à sept heures du soir par la chambre de commerce.

Deux banquets en un seul jour, c'est à épouvanter les estomacs les plus robustes !

#### L'EXPOSITION HIPPIQUE.

L'exposition de la race chevaline et asine a été ouverte lundi sur l'esplanade des Invalides. Ce concours se divise en 32 catégories, et comprend les plus beaux spécimens d'étalons de pur sang arabe, de chevaux de trait et de charge, de courses, de selle et de juments avec leur poulain.

L'ensemble des animaux exhibés ne comprend pas moins de 4,050 numéros ; l'Angleterre, la Russie, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Hollande et l'Italie ont contribué pour une large part à ces envois, et nous pouvons prédire un grand succès de curiosité pour le magnifique lot d'étalons et de traites du grand-duc Nicolas de Russie. Les habitués du turf retrouveront, dans les stables de l'Esplanade des Invalides, tous les héros de l'hippodrome de Longchamp : *Boïard, Contran, Ruy-Blas, Salvator*, etc. Le rang des étalons de gros trait : perchérons, boulonnais, flamands, etc., quoique plus modeste, n'est pas moins intéressant.

Un étalon anglais fait l'admiration de tous les connaisseurs ; sa taille est de 1 mètre 75 centimètres. M. Maeda a fait venir du Japon trois chevaux qui excitent la curiosité de nos éleveurs.

Ce qui ajoute au caractère pittoresque de cette exposition, c'est la variété des costumes que portent les hommes de service qui ont accompagné ces animaux. Les employés des haras français ont un uniforme sévère. Les chevaux russes sont gardés par des moujicks. Les serviteurs hongrois sont vêtus d'un gilet rouge et d'une jupe bleue tombant sur de grandes bottes. Les Bretons sont en veste ronde. Les valets d'écurie et les gentlemen-riders sont en livrée.

Des interprètes sont à la disposition des exposants et du public.

Les récompenses qui seront décernées le 8 septembre comprennent des médailles d'or, d'argent ou de bronze et une somme d'argent variant entre 150 et 4,200 fr. En outre un objet d'art d'une valeur de 3,000 fr. sera donné à l'éleveur qui aura présenté le plus beau lot d'ensemble.

#### Etranger.

##### Nouvelle cession d'une île à l'Angleterre.

Le climat de l'île de Chypre étant excessivement insalubre, des négociations sont ouvertes entre la Porte et l'Angleterre pour la cession de Tenedos qui ne présente pas les mêmes inconvénients. Les ingénieurs anglais ont désigné un point de la côte syrienne pour la création d'un port situé en

On ne s'arrête pas toujours facilement quand on est entré dans la voie des concessions.

La jeune femme choisit elle-même l'appartement de la rue de Briord. Le mari monta docilement à sa suite les quatre-vingt-seize marches qui conduisaient au nouveau logis.

Quant à Salomon, il ne parvint à oublier un peu sa tristesse qu'en se réfugiant dans une des deux pièces qui lui étaient abandonnées pour dresser ses chevaux sous des rayons que le rapprochement du ciel ne rendait guère plus lumineux.

Puis la vie reprit son cours accoutumé....

Pour ceux qui sont attachés à un travail modeste et quotidien, l'existence s'écoule monotone.

Une visite de Rosa ou de Salomon chez de nouveaux élèves, un changement dans le personnel des bureaux où travaillait Alphonse, tels étaient les incidents que l'on avait à se raconter quand l'heure des repas rassemblait la famille.

La plus douce des sollicitudes était absente de ce foyer où nul petit être n'était descendu.

Seul, Barthélemy trouvait le moyen de tenir son esprit en éveil, en l'abandonnant à la fougue de ses inspirations. Il savait profiter de tout ce qui frappait ses regards.

S'était-il trouvé sur le passage du régiment au moment où quelques chevaux se cabraient ? il rentrait tout content, se bécota de gagner son atelier et, le soir, la scène du matin revivait dans une course

face de Chypre, et d'où doit partir la ligne ferrée qui s'étend jusqu'à Trébizonde.

#### Le choléra à Londres.

Il est inutile de le dissimuler : le choléra est à Londres. On affirme toutefois que ce n'est pas le choléra asiatique. En tout cas, il sévit dans les quartiers populeux de la métropole.

#### Préparatifs militaires en Hongrie.

Le gouvernement hongrois vient de prendre une ordonnance aux termes de laquelle une partie d'une brigade des honveds de Croatie sera envoyée au delà des frontières.

C'est la première fois depuis 30 ans qu'une partie de l'armée des honveds se voit appelée à servir en campagne.

L'emploi auquel ces troupes sont destinées sur le théâtre de l'occupation répond du reste parfaitement aux sentiments du peuple croate. En Croatie, la campagne de l'occupation est populaire ; la 83<sup>e</sup> brigade se battra avec enthousiasme contre les insurgés turcs, car ce sont des Turcs contre lesquels ils font la guerre aujourd'hui.

L'insurrection est turque, et les Slaves qui participent à cette dernière sont simplement des troupes auxiliaires turques.

Mais en tout cas le gros de l'armée des honveds, la véritable landwehr hongroise ne serait probablement pas appelée sous les drapeaux, tant qu'il s'agirait seulement d'une lutte contre l'insurrection turque.

Il en serait tout autrement cependant dans le cas d'une guerre contre la Serbie et le Monténégro, qui serait très-populaire en Hongrie. Aussi les journaux hongrois conseillent-ils à la Serbie de se montrer aussi prudente et modérée que possible dans sa politique vis-à-vis de la monarchie hongroise.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

##### LE CANTONNEMENT DES TROUPES Dans la Vienne

PENDANT LES GRANDES MANŒUVRES.

Voici les lieux de cantonnement désignés, dans le département de la Vienne, aux troupes qui doivent prendre part aux grandes manœuvres de septembre :

Le quartier général comprenant l'état-major général de l'artillerie, du génie, de l'intendance, de la prévôté et de l'escorte, cantonnera les 21 et 22 septembre à Loudun, le 23 à la Mothe-Champdeniers, et les 24 et 25 à Montreuil-Bellay.

ARTILLERIE DE CORPS. — L'état-major, les quatre premières batteries du 33<sup>e</sup> régiment cantonneront le 18 à Neuville, le 19 au nord de Mirebeau, le 20 à Monts-sur-Guesnes, le 21 une batterie à Bois-Rogue (Rossay), une batterie à Seneuil (Rossay), une batterie à la Jallière (Rossay), une batterie à la Bruyère (Messemé).

Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> batteries cantonneront le 17 à

de Centaures.

Voyait-il une femme accoudée mélancoliquement sur l'appui d'un balcon ? vite, un croquis. Huit jours après, dans douze ou quinze compositions naissantes, la rêveuse figure apparaissait, chaste-ment drapée de blanc, couronnée de cheveux blonds : elle s'appelait Mignon ; ou regardant l'aurore : alors, c'était Juliette.

De ces essais repoussés, repris, rejetés encore, sortit enfin et s'acheva complètement une plaintive Desdémone dont l'Othello s'apercevait au loin dans la pénombre d'un fond vigoureusement touché.

Ainsi, jour par jour, s'écoulaient huit années.

Au bout de ce temps, M. Mercédès mourut.

On s'était aperçu qu'il aimait à s'assurer plus qu'il n'était utile de la qualité des produits ibériques. Sa perte en excita d'autant moins de regrets. Le sentiment peut-être le plus vif qu'elle fit naître, fut le plaisir qu'éprouva Salomon à recevoir de la main d'Alphonse les fleches mexicaines pour en orner son atelier.

Mais, trois ans plus tard, Alphonse commença à ressentir les atteintes d'un mal lent et terrible, d'une de ces souffrances qui conduisent à la tombe en faisant, pour ainsi dire, savourer la mort.

Soutenu par les soins intelligents de Rosa, consolé par la tendresse attentive de son jeune frère, M. Lebrun supporta patiemment pendant plus de quinze mois la maladie dont l'issue ne pouvait être

Lencloître, le 19 à Monts, le 20 au sud de Loudun vers Rossay, les 21 et 22 à Préau et Niorseau près Loudun ; le 23, ces batteries seront au bivouac derrière l'artillerie de la 17<sup>e</sup> division, moins la 4<sup>e</sup> batterie qui sera à Montreuil. Le 25, les 6 batteries seront aux Trois-Moutiers.

La section d'équipage de pont cantonnera les 21 et 22, faubourg Saint-Nicolas, à Loudun.

Le 43<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied cantonnera le 19 à la Faye près Savigny (Lencloître), le 20 au nord de Monts-sur-Guesnes, les 21 et 22 faubourg de Chinon, à Loudun.

#### 17<sup>e</sup> Division d'infanterie. — Général Metmann.

L'état-major, les services administratifs, la prévôté, l'ambulance, cantonneront les 13, 14, 15, 16 et 17 septembre à Ligugé, le 18 à Neuville.

L'état-major de l'artillerie, les 13, 14, 15 et 16 à Vivône, le 17 à Ligugé et le 18 à Neuville.

Le 19, toute la 17<sup>e</sup> division cantonnera sur les territoires de Purnon, Verrue, Brizay et Coussay ; le 20, sur le territoire de Monts-sur-Guesnes.

#### 33<sup>e</sup> Brigade. — Général Lalanne.

L'état-major, les 13, 14, 15, 16 et 17 à Ligugé, le 18 à Neuville.

Le 68<sup>e</sup> de ligne (colonel Dardier), les 13, 14, 15, 16 et 17 à Saint-Benoît, le 18 à Couture (commune de Vendœuvre), etc. ; les 21 et 22 à Mazault, Néricaux, Leugné (commune de Chalais) et à Niré-les-Landes (Chalais) ; le 23 aux environs des Trois-Moutiers, le 25 à Saint-Léger-Montbrillais.

Le 90<sup>e</sup> de ligne, colonel Raison, le 13 à la Villedieu, les 14, 15, 16 et 17 à Ligugé, le 18 à Neuville, les 21 et 22 à Mouterre-Silly.

#### 34<sup>e</sup> Brigade. — Général Vittot.

L'état-major, le 13 à Vivône, les 14, 15 et 16 à Lusignan, le 17 à Croutelle, le 18 à Charras.

Le 144<sup>e</sup> de ligne, colonel de Polhès, les 13, 14, 15 et 16 à Lusignan, le 17 faubourg de Poitiers, le 18 à Etables, etc., les 21 et 22 à Nouzilly, Grand et Petits-Puits d'Arannes, commune de Chalais, près Loudun.

Le 125<sup>e</sup> de ligne, colonel Sabattier, le 13 à Vivône, les 14, 15 et 16 à Lusignan, le 17 à Croutelle, le 18 à Yversay, etc., les 21 et 22 à Nouère, Charrière et Rossay, Varenne (Chalais).

La 4<sup>e</sup> batterie du 20<sup>e</sup> d'artillerie, le 13 à Ligugé, les 14, 15 et 16 à Croutelle, le 17 faubourg de Poitiers, le 18 à Neuville, les 21 et 22 à Chalais et opérera le 23 à l'avant-garde.

La 5<sup>e</sup> batterie du 20<sup>e</sup>, le 13 à la Villedieu, les 14, 15 et 16 à Croutelle, le 17 faubourg de Poitiers, le 18 à Neuville.

La 6<sup>e</sup> batterie du 20<sup>e</sup>, les 13, 14, 15 et 16 à Lusignan, le 17 à Ligugé, le 18 à Neuville.

La 7<sup>e</sup> batterie du 20<sup>e</sup>, le 13 à Vivône, les 14, 15 et 16 à Lusignan, le 17 à Ligugé, le 18 à Neuville. Ces trois dernières batteries cantonneront les 21 et 22 à Basses et la Ro-

doutense.

Il le comprit, fit sincèrement le sacrifice de lui-même et se mit à se préoccuper de l'avenir de ceux qu'il allait laisser derrière lui.

Entre sa femme et son frère, également isolés et pauvres, comment entendre des intérêts d'autant plus difficiles à bien régler qu'ils étaient moindres ?

Partager son faible héritage, c'était le rendre par trop insuffisant des deux côtés. Une rente viagère servie à l'un par l'autre, équivalait à ce partage, Rosa n'ayant que cinq ans de plus que Barthélemy.

Confier Salomon à M<sup>lle</sup> Lebrun, c'était lui faire acheter le pain de chaque jour à un prix tel que l'artiste prendrait certainement la fuite et s'en irait se lancer dans tous les hasards.

Le bandeau qui, au jour des fiançailles, couvrait les yeux d'Alphonse Lebrun, était tombé depuis longtemps : il avait eu lieu d'étudier à loisir le caractère de sa compagne.

D'ailleurs n'avait-il pas jadis promis à sa mère de regarder Barthélemy comme maître autant que lui-même du petit bien paternel ?

(A suivre.)

che-Rigault près le Bouchet, le 23 au bivouac, derrière la 34<sup>e</sup> brigade, le 25 à Raa-lay et Morton.

#### 4<sup>e</sup> Brigade de cuirassiers. — Général Nérin.

L'état-major et 2 escadrons du 4<sup>e</sup> régiment, les 13, 14, 15 et 16 à Vivône, le 17 à Migné, le 18 à Migné et Nanleuil (même commune), le 19 à Vendœuvre et Chénéché, 1 escadron du 4<sup>e</sup> régiment, le 13 aux Roches-Prémaries (Andillé), les 14, 15 et 16 à Croutelle.

L'état-major et 2 escadrons du 9<sup>e</sup> régiment, les 13, 14 et 15 à Vivône.

1 escadron du même régiment, les 13, 14, 15 et 16 à Lusignan.

1 escadron, le 13 à Vivône, les 14, 15 et 16 à Lusignan.

Le 9<sup>e</sup> cuirassiers cantonnera le 17 à Auxances, Limbre et Moulinet, le 18 à Blaslay-Bournezeau, près Mirebeau.

Les 21 et 22, le 4<sup>e</sup> cuirassiers cantonnera à la Madelaine (Mirebeau), Candé (Veniers), Rue-de-Feu et la Barbotière (Bourmand).

Le 9<sup>e</sup> cuirassiers à Haut-Vernay et Saint-Drémond (Bourmand), et à la Roche-Vernaize (Trois-Moutiers).

Le 23, les deux régiments opéreront dans

Maine-et-Loire. La 1<sup>re</sup> batterie à cheval du 33<sup>e</sup> d'artillerie, les 13, 14, 15 et 16 à Vivône, le 17 à Migné, le 18 à la Villemalonnée, le 21 à Haut-Vernay et la Roche-Vernaize, le 25 aux Trois-Moutiers.

#### 18<sup>e</sup> Division. — Général Hauvard-Bastoul.

Pendant les grandes manœuvres, cette division opérera dans le département d'Indre-et-Loire et dans Maine-et-Loire.

L'état-major cantonnera le 19 à Monts-sur-Guesnes, le 20 à Rossay et au sud de Loudun.

#### 32<sup>e</sup> Brigade. — Général de Gramont.

L'état-major et le 32<sup>e</sup> de ligne cantonneront les 21 et 22 à Basses, Bourg-l'Évêque, la Grand'Ville, la Poissonnais et Ville-Basse (même commune).

Le 66<sup>e</sup> de ligne, les 21 et 22, à Sammarcolles, Villiers, la Grange et Hérigault (même commune).

L'état-major et ces deux régiments cantonneront le 23 à Morton, Raslay et fermes voisines, 4 bataillon du 66<sup>e</sup> à la Rigaudière ; les 24 et 25 ces deux régiments dans Maine-et-Loire.

#### 36<sup>e</sup> Brigade. — Général Bonnelon.

Le 77<sup>e</sup> de ligne, les 21 et 22 à Messemé, Haut-Messemé et Clauway.

Le 135<sup>e</sup> de ligne, les 21 et 22 à la Brandallière, Noré, les Pailles, Fouille (commune de Clauway), et la Bourdigalière (Rossay).

L'état-major et le 77<sup>e</sup> de ligne seront au bivouac le 23 aux environs de Morton, le 24 dans Maine-et-Loire.

Les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> batteries du 20<sup>e</sup> d'artillerie seront les 21 et 22 aux Jédeaux, commune de Basses.

Les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> batteries, le même jour à Sammarcolles.

Le 25, ces quatre batteries cantonneront à Douvry, Raslay et Morton.

#### 9<sup>e</sup> Brigade de cavalerie. — Général de Ricaumont.

Cette brigade, composée des 3<sup>e</sup> dragons et 2<sup>e</sup> chasseurs, cantonnera les 21 et 22 à Trois-Moutiers.

La 4<sup>e</sup> batterie à cheval du 33<sup>e</sup> d'artillerie, cantonnera le 25 à Trois-Moutiers.

Un escadron du 2<sup>e</sup> chasseurs sera affecté à la 18<sup>e</sup> division pour le service d'escorte et d'exploration à dater du 21 septembre. 3 pelotons de cet escadron marcheront à l'avant-garde et seront cantonnés à Sammarcolles ; 1 peloton fera l'escorte de la division, 4 escadron du 3<sup>e</sup> dragons est affecté à la 17<sup>e</sup> division pour le même service ; 3 pelotons de cet escadron marchant avec l'avant-garde, cantonneront à Mouterre-Silly.

Voici les noms des officiers anglais et portugais qui assistent aux grandes manœuvres de nos corps d'armée :

Anglais : le général major Conolly, Portugais : M<sup>lle</sup> de la Carneiro, général de brigade ; Pinto Carneiro, colonel d'infanterie ; de Cuhno Salgado, colonel de cavalerie ; de Pernes, commandant d'état-major ; Rodrigues Costa, capitaine d'artillerie ; Roma du Borage, capitaine du génie ; Pereira da Mello, lieutenant de cavalerie.



Nous avons déjà fait connaître les noms des officiers composant les missions envoyées à nos manœuvres par la Prusse, la Bavière, la Russie, la Hollande, la Suède et la Suisse.

#### LA RÉCOLTE DU BLÉ EN 1878.

La maison Estienne, de Marseille, a publié les résultats généraux des renseignements qu'elle a centralisés sur la récolte du blé de 1878.

D'après ce tableau, la récolte est très-bonne dans 2 départements : la Manche et les Hautes-Pyrénées. — Bonne dans 12. — Assez bonne dans 24, où sont compris Maine-et-Loire et Vendée. — Médiocre dans 44, au nombre desquels nous remarquons : Indre-et-Loire, Loire-Inférieure, Mayenne, Sarthe, Deux-Sèvres, Vienne et Ille-et-Vilaine. — Mauvaise dans 8 : Bouches-du-Rhône, Charente, Drôme, Gard, Hérault, Orne, Pyrénées-Orientales, Haute-Vienne.

La moyenne générale, d'après ces estimations, était donc entre assez bonne et médiocre. On peut se prononcer aujourd'hui pour la médiocrité, car il convient de remarquer que les renseignements de la maison Estienne sont du mois de juin. Depuis cette époque les pluies ont sensiblement diminué le produit de la récolte.

#### Pèlerinage du diocèse d'Angers à N.-D. de Lourdes, le 23 septembre 1878.

Le 8<sup>e</sup> pèlerinage d'Angers à Lourdes aura lieu le lundi 23 septembre prochain.

Il sera dirigé par M. Leboucher, curé de Beaufort, délégué par M<sup>gr</sup> l'Evêque d'Angers.

Le prix des places est ainsi fixé, tous frais compris : 1<sup>re</sup> classe, 90 fr. ; 2<sup>e</sup> classe, 55 fr. ; 3<sup>e</sup> classe, 35 fr.

Les pèlerins de Saumur peuvent, jusqu'au 15, se faire inscrire chez M. M. les curés de la ville.

#### ANGERS.

Les réservistes de la subdivision d'Angers ont été incorporés dimanche au 77<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Ils sont partis hier mardi, au matin, pour le camp du Ruchard.

Le 1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers quittera Angers en deux colonnes le 6 et le 7 de ce mois. Il ira prendre part aux grandes manœuvres.

— Voici à quelle occasion a eu lieu, dimanche dernier, dans un débit de boissons du chemin Saint-Léonard, la rixe qui a causé la mort d'un jeune homme :

Les nommés Geoffroy, Jean-Marie, âgé de 16 ans, et Marc, François, âgé de 23 ans, s'étaient pris de querelle pendant une partie de boules.

La querelle s'envenima, des gros mots on en vint aux coups : Marc porta violemment deux coups de poing dans la poitrine de Geoffroy.

On vit Geoffroy pâlir, chanceler, puis tomber pour ne plus se relever : la mort avait été instantanée.

Marc a été arrêté et mis à la disposition du parquet : il manifeste aujourd'hui le plus profond repentir de ce malheur, dit le *Patriote de l'Ouest*.

#### ACTES DE DÉVOUEMENT.

Le 30 août, dans l'après-midi, le sieur Marin, âgé de 70 ans, est tombé accidentellement dans la Loire à Ingrandes, à l'embarcadere du bateau à vapeur, et a été retiré, au moment où il disparaissait, par le jeune Bellion, Auguste, âgé de 16 ans, demeurant rue des Frènes, commune de Montrelais.

Pour faire ce sauvetage, le jeune Bellion est précipité dans la Loire d'une hauteur de 2 mètres 50.

— On écrit de Préfailles, le 28 août :

« Lundi dernier, par un temps très-mauvais et une mer très-grosse, une dame d'Angers avait manifesté au maître baigneur de Préfailles l'intention de se baigner. Celui-ci, ayant besoin de s'absenter un moment de la plage, le lui avait expressément défendu.

Malgré cette défense, quelques instants après, cette dame se mettait à l'eau : presque aussitôt une vague l'entraîna, elle perdit connaissance et allait infailliblement se noyer sans le secours de M. Ferdinand du Tilleau, propriétaire à Gesté, près Beaufort (Maine-et-Loire), qui se jeta courageu-

sement à l'eau et eût la chance de la retirer immédiatement. »

#### CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Présidence de M. le comte de CIVRAC.  
Séance du 27 août 1878.

M. le marquis d'Andigné donne lecture au Conseil d'une lettre de M. le président du Conseil d'arrondissement de Segré, demandant que l'ouverture de la chasse soit remise du 1<sup>er</sup> au 15 septembre. Une demande de même nature est adressée par des habitants de Beaufort.

La majorité de la commission, ajoute M. d'Andigné, considérant que ces demandes sont trop tardives et que l'autorité préfectorale n'aurait pas le temps de faire les affiches et publications prescrites par la loi de 1844, conclut au rejet de ces demandes.

M. Guionis-Joubert apprécie les conclusions de M. le rapporteur.

Dans l'arrondissement de Saumur, les caillies disparaissent dès le 15 septembre; si l'on rejetait la chasse à cette date, on causerait un véritable préjudice aux nombreux chasseurs qui n'ont pris de permis que pour cette chasse du 1<sup>er</sup> au 15 septembre.

M. le préfet dit que lorsqu'il avait adressé son projet d'arrêté de M. le ministre de l'intérieur, il avait fixé l'ouverture de la chasse au 8 septembre, et que le ministre lui a prescrit d'effacer cette date, pour y substituer celle du 1<sup>er</sup> ou du 15 septembre.

Il se fût empressé d'écrire de nouveau au ministre, ainsi que plusieurs conseillers généraux le lui ont demandé, s'il en avait été temps encore, mais les délais ne sont plus suffisants.

M. le président appelle l'attention de ses collègues sur les conséquences de l'ouverture de la chasse à une époque où les moissons sont sur pied dans certaines parties du département, alors que les terres sont absolument détrempées.

N'y aurait-il pas moyen de prémunir les récoltes contre les chasseurs, et, d'un autre côté, les chasseurs contre les procès-verbaux.

Un mot de l'administration suffirait pour donner satisfaction à tous.

Le Conseil général décide que l'observation de M. le président sera consignée au procès-verbal et vote les conclusions de la commission.

Sur le rapport de M. Chevalier, le Conseil :

1<sup>o</sup> Classe comme prolongement du chemin d'intérêt commun n<sup>o</sup> 64, lequel recevra la dénomination de Chemellier à Saumur, la levée de Saint-Hilaire-Saint-Florent à Saumur, partie comprise entre la route départementale n<sup>o</sup> 14 et l'angle sud-est de la place du Chardonnet;

2<sup>o</sup> Désigne comme intéressés à la nouvelle ligne, les communes de Saumur, Saint-Hilaire-Saint-Florent, Verrie, Gennes, Louerre, Louresse-Rochemenier, Ambillou, Grézillé, Chemellier, Chenehutte-les-Tuffeaux et Trèves-Cunault;

3<sup>o</sup> Fixe, ainsi qu'il suit, les contingents annuels supplémentaires à fournir par chacune de ces communes.

Saumur, 1,500 fr.; Saint-Florent, 320 fr.; Verrie, 50 fr.; Gennes, 30 fr.; Louresse, 40 fr.; Ambillou, 40 fr.; Louerre, 30 fr.; Grézillé, 30 fr.; Chemellier, 20 fr.; Chenehutte, 50 fr.; Trèves-Cunault, 50 fr. — Total, 2,400 fr. (A suivre.)

#### GLANES DE L'EXPOSITION.

22<sup>e</sup> LETTRE DE PARIS.

La rue des Nations étant un des objets de curiosité de l'Exposition, disons que sa longueur est de 650 mètres, et que c'est sur cette rue que brillent les façades de chaque nation étrangère exposante.

Tout d'abord, en partant du grand vestibule d'honneur, Manoir anglais du XVII<sup>e</sup> siècle, au temps de la reine Anne — à la suite, le Pavillon du prince de Galles, aux fenêtres ogivales, style du règne d'Elisabeth — simple Maison de ville ensuite, marchande et bourgeoise; puis un Cottage aux fenêtres garnies de petits vitraux; enfin Maison de campagne, du temps de Guillaume III.

Pour entrée de face, une magnifique grille en fer forgé, avec pilastres supportant l'Ecusson aux armes d'Angleterre.

Les Etats-Unis d'Amérique ne présentent qu'une maison pratique, pouvant servir à divers usages, magasin ou dock, station ou gare de chemin de fer.

La Suède et la Norvège ont deux chalets réunis par une galerie. L'édifice, style roman du XII<sup>e</sup> siècle, est tout entier en bois du pays, et a été monté par des ouvriers scandinaves.

L'Italie nous offre la magnifique façade d'un palais de Milan, avec colonnes de marbre, mosaïques à fond d'or, statues et médaillons représentant les savants et artistes italiens, et enfin les bustes de Victor-Emmanuel, du roi Humbert et de la reine Marguerite.

Au Japon, ce n'est qu'une porte massive, mais en bois de sandal, représentant l'entrée d'une maison de campagne; de chaque côté, deux jets d'eau sortent d'une fleur de nénuphar en majolique, et tombent dans un bassin de même composition où baignent des gobelets de bois pour boire, à l'instar des vases des fontaines Wallace.

La Chine a pour façade la reproduction fidèle d'une porte du palais de Pékin.

L'Espagne, plus luxueuse, présente une façade moresque, décorée de fines sculptures et de dorures éclatantes, qui rappellent une partie de l'Alhambra de Grenade.

L'Autriche-Hongrie a pour façade une splendide colonnade, qui forme portique, surmonté par les statues de l'Empereur, de Prométhée, de Beethoven, etc.

A sa suite, la Russie, reproduisant la maison de Kolomna, où est né Pierre-le-Grand, près de Moscou. On dit l'escalier qui conduit au premier étage emprunté au Kremlin. Mais je veux bien vous dire en confiance que nos architectes français ont un peu arrangé toutes les parties de cette noble habitation, suivant le goût de notre époque.

La Suisse présente une maison, style du XVII<sup>e</sup> siècle, avec porte d'entrée large de 12 mètres, surmontée d'une terrasse, abritée par une coupole étoilée, et avec galerie légère en bois très-finement tournée. Au milieu de la terrasse, une belle horloge, rappelant les beffrois de Berne et de Bâle; et, au-dessus des trois grandes fenêtres à vitraux gothiques du rez-de-chaussée, les armoiries des 22 cantons.

Un palais magnifique en marbre et en pierres de taille du pays révèle la Belgique; et cette splendide façade, style Renaissance, reproduit avec une fidélité scrupuleuse les châteaux du Brabant.

La Grèce a pris pour sa façade une maison du temps de Périclès, et a placé près de la porte, sur un piédestal, la statue de Pallas, avec son nom : Athènes.

Le Danemark, les Etats de l'Amérique centrale, la Perse, le royaume de Siam, le Maroc et la Tunisie, la République de Saint-Marin, la principauté de Monaco et le grand duché de Luxembourg, n'offrent guère qu'une façade d'ensemble, ou à peu près, mais rayée et colorée sur certaines parties, de manière à fixer l'attention.

Bientôt nous apparaît le brillant Portugal, avec son spécimen du fameux cloître gothique de Belem, sur les bords du Tage, près de Lisbonne. Ornementation des plus curieuses.

Enfin la rue est terminée par les Pays-Bas, ayant pour façade une magnifique maison du XVI<sup>e</sup> siècle, reproduisant en petit le splendide Hôtel-de-Ville de La Haye.

P. PROUTEAU (de Saumur),  
Directeur-propriétaire du journal parisien  
*La Prime*.

#### Tribunaux.

MEURTRE PAR UN ADJUDANT.

Le conseil de guerre de Grenoble, présidé par M. le lieutenant-colonel Becker, du 4<sup>e</sup> régiment du génie, vient de juger l'affaire de cet adjudant du 96<sup>e</sup> de ligne qui, dans une promenade militaire aux environs de Gap, avait tué un soldat d'un coup de sabre.

L'accusé se nomme Francoville, il a de bons états de service et prétend n'avoir agi qu'en cas de légitime défense, le soldat Grandboeuf ayant dégainé et l'ayant menacé.

L'accusation reproche à Francoville d'avoir frappé et injurié sa victime dans des conditions telles que Grandboeuf était excusable de s'être mis en défense contre

les brutalités dont il était l'objet. Le réquisitoire a été très-sévère pour l'adjudant Francoville.

M<sup>e</sup> Charbonnier, l'un des meilleurs avocats du barreau de Grenoble, a défendu l'accusé qu'il a représenté comme ayant été obligé de tirer son sabre devant un inférieur qui avait lui-même dégainé et n'avoir tué Grandboeuf qu'accidentellement et sans intention de lui donner la mort.

Le conseil de guerre, écartant les questions de meurtre et de coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner, a retenu le délit d'homicide par imprudence et a condamné Francoville à la peine de six mois de prison.

#### Faits divers.

Noyés en voiture. — Dans la nuit de lundi, un affreux accident, qui a coûté la vie à trois personnes, s'est produit au pont de Denain, dit le *Progrès du Nord*.

La veille, la musique de Maing avait obtenu deux premiers prix au concours d'Issy près Paris. Les habitants de la commune lui firent à sa rentrée une fort belle réception suivie d'un dîner qui se prolongea jusqu'à onze heures du soir.

Après le dîner, quatre jeunes gens, MM. François Lallement, âgé de vingt-neuf ans, François Dumez, âgé de vingt ans, Célestin Collet, âgé de vingt et un ans, André Plichon, âgé de dix-sept ans, voulurent reconduire à son domicile le chef de musique qui habite Denain. Ils firent atteler un cheval à une voiture couverte, partirent bon train et arrivèrent sans incident.

Le retour devait être terrible! Près du pont de Denain, trompés par l'obscurité, ils prirent une funeste direction, dirigèrent le cheval à gauche du pont, et, avant qu'ils aient pu s'apercevoir de leur erreur, le véhicule tombait d'une hauteur de vingt pieds dans l'Escaut.

Le jeune Plichon, fils du maire de Maing, put seul se sauver à la nage en cassant une vitre de la voiture et en s'échappant par la portière. Il donna aussitôt l'alarme aux voisins qui s'empressèrent de toutes parts de porter secours aux victimes, mais ce fut en vain. — Leurs cadavres ne purent être retirés que vers trois heures du matin. — Ils ont été déposés, en attendant leur transfert à Maing, dans une des salles de la Mairie.

Ce triste événement a produit une vive émotion dans le canton de Denain, où les jeunes victimes jouissaient de l'estime générale.

Voici un fait qui se passe de commentaires :

M. E. L..., Alsacien et habitant l'Alsace avec ses parents, a demandé à ceux-ci la permission de s'absenter un mois sous le prétexte de venir voir l'Exposition universelle. Sitôt arrivé à Paris, il s'est fait inscrire au bureau militaire et fait en ce moment-ci ses vingt-huit jours comme réserviste.

Voici, à propos du phylloxera, une observation utile à signaler :

Un fait reconnu depuis l'invasion des vignes du Midi par le phylloxera, c'est que les vignes plantées dans les terrains sablonneux restent indemmes du phylloxera et conservent leur végétation normale.

Ce fait vient d'être constaté d'une manière presque officielle.

En effet, la commission internationale de viticulture vient de constater que le phylloxera ne se trouve pas dans les vignobles d'Aigues-Mortes, ainsi que dans les terrains sablonneux.

#### SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

#### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées,



et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aiguëurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, débilité, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants, pignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'halaine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalscière du Barry ».

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la

marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 79,834 : M. H. d'Escavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnies, amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65,314.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur. — Dieu soit béni ! votre Revalscière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalscière m'a rendu la santé.

A. BRUNELLIÈRE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalscière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalscière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 56 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMBON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BRASSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGÈRE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M. BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BURKAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DE BARRY et C<sup>e</sup>, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 24 juin 1878

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin	11 — 20 — —	10 h. 30 m. matin	4 — 30 — soir
1 — 30 — soir	7 — 40 — —	9 — 7 — —	11 — 41 — —

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 30 m. matin	10 — 45 — —	9 h. 40 m. matin	3 — 10 — soir
12 — 45 — soir	6 — 15 — —	7 — 39 — —	11 — 20 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 SEPTEMBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2		30	Crédit Foncier colonial, 300 fr.	380			Canal de Suez	767	50		
4 1/2		20	Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	743	50		Crédit Mobilier esp.	800		22	50
108	73	50	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	671	95	1 25	Société autrichienne	353			30
114	85	45	Crédit Mobilier	427	50	2 50	OBLIGATIONS.				
503			Crédit foncier d'Autriche	357	50	2 50	Orléans	356	50		
233	50		Charentes, 500 fr. t. p.	697	50	1 25	Paris-Lyon-Méditerranée	354	35		
516	3		Paris-Lyon-Méditerranée	1095			Est	354			
527			Midi	838	75		Nord	339	50		
407	10		Orléans	1375			Ouest	353	75		
399	50		Orléans	1195		10	Midi	363			
519	50	2 50	Ouest	776	25		Charentes	40			
515			Compagnie parisienne du Gaz	1332	50	7 50	C <sup>e</sup> Canaux agricoles	276	25		
8100			C. gén. Transatlantique	300			Canal de Suez	370			
746	25	1 25									
455											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS, GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste (s'arrête à Angers) omnibus-mixte.
6 — 45 — —	— — — — —
9 — 1 — —	— — — — —
1 — 23 — —	soir.
4 — 10 — —	— — — — —
7 — 15 — —	express omnibus (s'arrête à Angers).
10 — 37 — —	— — — — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin	direct-mixte omnibus.
8 — 21 — —	— — — — —
9 — 40 — —	express.
12 — 10 — —	soir.
4 — 44 — —	omnibus-mixte omnibus-mixte express-poste.
10 — 28 — —	— — — — —

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE**  
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,  
Après le décès de M<sup>me</sup> Cheroize,  
A Saumur, rue d'Orléans,  
n° 65.  
Le jeudi 5 septembre 1878 et jours  
suivants, à midi,  
Par le ministère de M<sup>e</sup> THUBÉ, com-  
missaire-priseur,

**NOMBREUX MOBILIER**  
Et d'un fonds de magasin  
D'ARTICLES DE VOYAGE

Cette vente consiste en :  
Chapelières et malles de toutes sortes, valises, nécessaires, cravaches de luxe et d'ordonnance, chaînes et colliers à chien, sacs de nuit, fouets, cartons à chapeaux, etc., etc.;  
Plusieurs lits complets en noyer ou acajou, tables de nuit et de toilette garnies, commodes, armoires, consoles, garnitures de croisées, chaises, fauteuils, tapis, chaises et fauteuils rembourrés, glaces, pendules, tables, très-beau linge de ménage, vestiaire, vaisselle et verrerie, très-belle batterie de cuisine en cuivre;  
Autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres objets.  
La vente commencera par les marchandises.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.  
Le commissaire-priseur,  
(431) Tauxé.

**BONNE BOULANGERIE**  
A VENDRE  
Aux environs de Saumur.  
50,000 francs d'affaires par an.  
S'adresser au bureau du journal.  
Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

**VENTE**  
DE  
**CHEVAUX RÉFORMÉS**  
Provenant de l'École de cavalerie.  
Le samedi 7 septembre 1878, à une heure de l'après-midi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de seize (16) chevaux réformés provenant de l'École de cavalerie.  
Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.  
Le Receveur des Domaines,  
(428) L. PALUSTRE.

**A VENDRE**  
UNE BONNE CHIENNE EPAGNEULE  
Agée de deux ans.  
S'adresser à M. BOURREAU, à Fontevrault.  
(416)

**A VENDRE**  
UN BEAU CHIEN D'ARRÊT, bien dressé, même pour la chasse au gibier d'eau.  
S'adresser à M. HUBERT, garde particulier du château de Milly.

**A VENDRE**  
UN BEAU CHIEN D'ARRÊT, blanc et orange, parfaitement dressé.  
S'adresser à M. FOUCHER, garde aux Huraudières.

**AVIS.**  
MM. LEHOU et MASSE font défense à qui que ce soit de chasser sur la Terre de la Bibardière, sise commune d'Alloues. (429)

M<sup>me</sup> CHARDAVOINE, marchande d'huîtres, prévient le public qu'elle tient son DÉPÔT D'HUITRES à la porte du Café au Commerce, ancienne maison Jarry, rue d'Orléans.

M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

Une IMPORTANTE MAISON de VINS ayant des établissements en France et à l'Étranger, demande, pour son extension, un ou plusieurs capitalistes avec UN MILLION. Apport de la maison : 500,000 francs. Références de premier ordre. AGENCE DE L'INDUSTRIE, rue Vivienne, 17, Paris.

UN HOMME MARIÉ, pouvant disposer de quelques heures, demande une comptabilité.  
S'adresser au bureau du journal.

**GRAND SKATING-RINK**  
130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables; buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.  
Réunion de famille. Highlife. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.  
Cours et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

Maison J.-P. LAROZE & C<sup>ie</sup>, Pharm<sup>ie</sup>  
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

**Sirop Laroze**  
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES  
Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac,	Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.
--------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

**Dentifrices Laroze**  
AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC  
Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.  
ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — POUDRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25.  
OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :  
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26  
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

**INVITATION**  
Pour la participation aux Grands

**TIRAGES D'ARGENT**  
APPROUVÉS ET GARANTIS PAR L'ÉTAT

Dans l'espace de deux mois et en trois tirages sortiront en tout 32,600 gains, représentant la somme de Neuf millions 32,587 francs.

DANS LE CAS LE PLUS HEUREUX, LE PLUS GRAND GAIN SERA DE

**Fr. 468,750**

1 Gain à Francs	319,500	1 Gain à Francs	45,000
1 — — —	156,250	3 — — —	37,500
1 — — —	100,000	1 — — —	25,000
1 — — —	75,000	5 — — —	18,750
2 — — —	50,000	21 — — —	13,500
	50,000	etc., etc.	

Pour le tirage prochain, qui aura lieu les 11 et 12 septembre, nous expédions des billets renouvelés au prix comme suit :

Des Billets originaux entiers à Francs 30  
— — — — — demis — 15

contre envoi du montant en billets de banque, timbres-poste, ou par mandat-poste.

Chaque participant recevra de nous ponctuellement des Billets originaux munis des armes de l'État, et, en outre, le plan officiel des tirages, donnant tous les renseignements nécessaires; l'expédition des listes de tirages officielles, ainsi que le paiement des gains s'effectuera sans retard après le tirage. Notre manière sévèrement réelle de traiter les affaires, ainsi que le grand nombre de gains principaux que nous avons déjà le bonheur de pouvoir payer, nous font attendre des ordres nombreux, dont même les plus petits pour les pays les plus éloignés seront exécutés promptement.

Prière de s'adresser directement et avant le 11 septembre

**à MM. VALENTIN et C<sup>ie</sup> à Hambourg**  
(Ville libre)

**BANQUE et ÉCHANGE**

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES  
**LÉPICIER, successeur de GILLET**  
Rue des Arènes, 18, à ANGERS.  
Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.  
PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.

**GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.**  
Saumur, imprimerie de P. GODET.  
Certifié par l'imprimeur soussigné.